



Conférence annuelle 2027 : 50 ANS DE SAVOIR PARTAGÉ ET LE MEILLEUR RESTE À VENIR!

CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CHUM

MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA

Du 1er au 4 juin 2027

Brochure de commandite 2027



À propos de l'ABSC/CHLA

Depuis sa fondation en 1976, l'ABSC/CHLA se consacre à fournir des ressources, à faire la promotion et à créer des occasions de réseautage, afin de renforcer le rôle des professionnel.le.s de l'information en santé au Canada. L'ABSC/CHLA favorise une communauté dynamique qui fait progresser les soins de santé, la recherche et l'éducation. L'ABSC/CHLA est une organisation professionnelle composée d'environ 300 membres qui travaillent dans les bibliothèques et dans la gestion de l'information des hôpitaux, des universités, des instituts ainsi que dans d'autres établissements associés à la santé et aux services sociaux, partout au Canada.

Lieu de la conférence

Situé au cœur du fleuve Saint-Laurent, sur une île, Montréal est une métropole vibrante où le charme européen se marie à un esprit cosmopolite. Ville de culture, de diversité et de créativité, elle est reconnue pour sa gastronomie de renommée mondiale, sa scène artistique dynamique et son atmosphère accueillante. Montréal offre un cadre inspirant propice aux rencontres, à la collaboration et à la découverte.

Le congrès se tiendra au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), du 1er au 4 juin 2027. Situé au centre-ville de Montréal, le lieu est à quelques pas du Vieux-Port et de plusieurs des attraits les plus populaires de la ville.

L'édition de cette année du congrès annuel revêt un caractère tout particulier, puisque nous célébrerons le 50^e anniversaire du premier congrès de l'Association, qui s'est tenu à Montréal en 1977. L'événement comprend: diverses activités de formation et de partage d'information, une réception d'ouverture, des conférences plénières, des séances de communication simultanées, des présentations d'affiches, des présentations sur les nouveautés des fournisseurs, des kiosques d'exposant.e.s, des activités de réseautage, des rafraîchissements et des pauses repas, ainsi qu'un banquet 50^e anniversaire avec remise de prix.

Occasions de commandite

La conférence annuelle de l'ABSC/CHLA est l'événement de réseautage et de formation continue par excellence, pour les professionnel.le.s de l'information, les bibliothécaires, les chercheurs, chercheuses ainsi que les intervenant.e.s du secteur de la santé et des services sociaux au Canada.

Cet événement offre une plateforme unique pour mettre en valeur votre marque, échanger avec des décideurs influents et démontrer votre engagement envers l'avancement des connaissances, de la recherche et de la pratique en santé.

En tant que commanditaire, vous

- Accédez directement à un public très engagé de professionnel.le.s de l'information en santé
- Présentez vos services et innovations aux leaders du secteur
- Établissez des liens forts grâce à des événements de réseautage, des kiosques d'exposant.e.s et des occasions ciblées d'engagement
- Améliorez la visibilité de votre marque au sein de la communauté des professionnel.le.s de l'information en sciences de la santé et des services sociaux
- Impliquez votre organisation dans des discussions d'avant-garde et de leadership éclairé.

Joignez-vous à nous à Québec et profitez de cette opportunité inégalée de positionner votre marque à l'avant-garde de l'excellence, en matière d'information sur la santé.

Possibilités de commandite

*28 places sont disponibles cette année !
Inscrivez-vous tôt pour réserver votre table,
premier arrivé, premier servi.*

Platine

*Une opportunité de
commandite
prestigieuse qui offre à
votre organisation une
visibilité maximale
avant, pendant et après
la conférence*

6000\$

Or

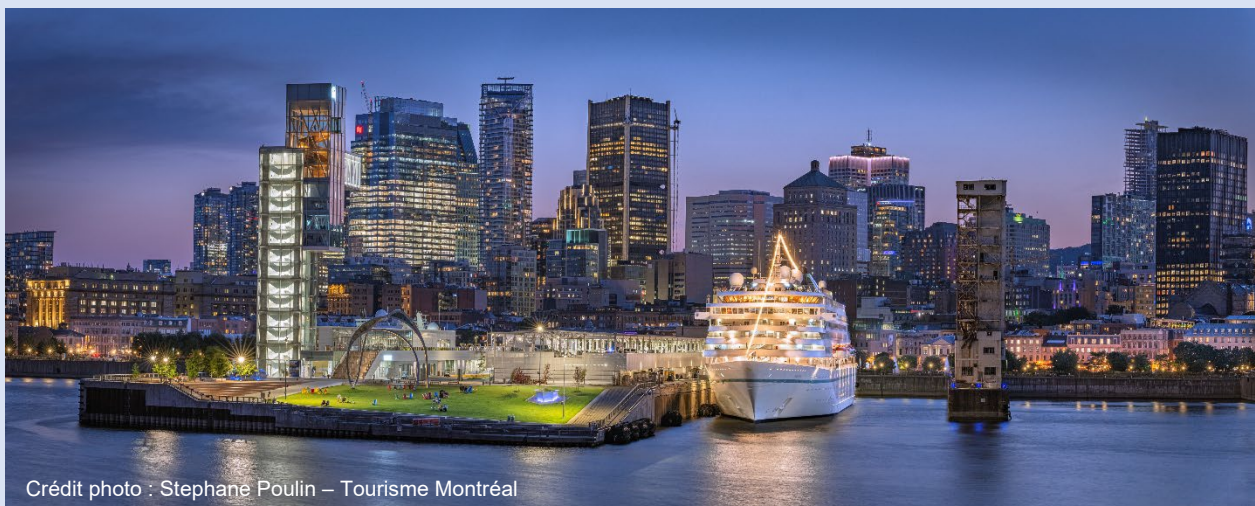
*Une opportunité de
commandite attrayante
offrant à votre
organisation une
excellente visibilité
avant, pendant et
après la conférence.*

4000\$

Argent

*Une opportunité de
commandite
permettant à votre
organisation d'être
visible avant, pendant
et après la conférence.*

2000\$



Crédit photo : Stéphane Poulin – Tourisme Montréal

Forfaits de commandite

Platine – 6000\$ CAD | Trois (3) places disponibles

La commandite Platine représente le niveau de commandite le plus prestigieux de la conférence annuelle de l'ABSC/CHLA. Elle offre à l'organisation une visibilité maximale avant, pendant et après l'événement.

Chaque commanditaire Platine bénéficiera des avantages suivants:

- Trois (3) inscriptions complètes à la conférence (775\$ CAD par personne pour les participant.e.s supplémentaires);
- Une (1) plage de communication de 20 minutes, questions-réponses comprises;
- Premier choix pour être le commanditaire principal de l'un des événements phares de la conférence;
- Annonce pleine page dans le programme de la conférence;
- Table de quatres (4) pieds dans le hall d'exposition à un endroit privilégié;
- Inclusion dans le passeport des partenaires commerciaux;
- Reconnaissance dans le numéro de la conférence du Journal de l'Association des bibliothèques de la santé du Canada / Journal of the Canadian Health Libraries Association (JCHLA);
- Courriel envoyé aux délégué.e.s (ayant donné leur accord) avant la conférence;
- Liste électronique de contacts des délégué.e.s (contient uniquement les coordonnées des participant.e.s ayant donné leur accord);
- Logo de votre entreprise sur le site web de la conférence, incluant un lien vers votre site web;
- Logo de votre entreprise dans le programme de la conférence;
- Reconnaissance sur les médias sociaux

Or - 4000\$ CAD | Jusqu'à dix (10) places disponibles

Le niveau de commandite Or est une option attrayante lors de la conférence annuelle de l'ABSC/CHLA. Il offre à votre organisation une excellente visibilité avant, pendant et après l'événement.

Chaque commanditaire Or bénéficiera des avantages suivants:

- Deux (2) inscriptions complètes à la conférence (775\$ CAD/personne pour les participant.e.s supplémentaires);
- Une (1) plage de communication éclair de 5 minutes, questions-réponses incluses;
- Annonce d'une demi-page dans le programme de la conférence;
- Table de quatres (4) pieds dans le hall d'exposition à un endroit privilégié;
- Inclusion dans le passeport des partenaires commerciaux;
- Reconnaissance dans le numéro de la conférence du Journal de l'Association des bibliothèques de la santé du Canada / Journal of the Canadian Health Libraries Association (JCHLA);

- Courriel envoyé aux délégué.e.s (ayant donné leur accord) avant la conférence;
- Liste électronique de contacts des délégué.e.s (contient uniquement les coordonnées des participant.e.s ayant donné leur accord);
- Logo de votre entreprise sur le site web de la conférence, incluant un lien vers votre site web;
- Logo de votre entreprise dans le programme de la conférence;
- Reconnaissance sur les médias sociaux

Argent – 2500\$ CAD | Jusqu'à vingt (20) places disponibles selon les inscriptions or et platine

Le niveau de commandite Argent permet à votre organisation d'être visible avant, pendant et après la conférence.

Chaque commanditaire Argent bénéficiera des avantages suivants:

- Une (1) inscription complète à la conférence (775\$ CAD/personne pour les participant.e.s supplémentaires);
- Table de quatres (4) pieds dans le hall d'exposition à un endroit assigné;
- Inclusion dans le passeport des partenaires commerciaux;
- Reconnaissance dans le numéro de la conférence du Journal de l'Association des bibliothèques de la santé du Canada / Journal of the Canadian Health Libraries Association (JCHLA);
- Courriel envoyé aux délégué.e.s (ayant donné leur accord) avant la conférence;
- Liste électronique de contacts des délégué.e.s (contient uniquement les coordonnées des participant.e.s ayant donné leur accord);
- Logo de votre entreprise sur le site web de la conférence, incluant un lien vers votre site web;
- Logo de votre entreprise dans le programme de la conférence;
- Reconnaissance sur les médias sociaux

Toute inscription supplémentaire à la conférence est au tarif de 775\$ CAD/personne et tous les participant.e.s doivent s'inscrire avant le 30 avril 2027.

Autres possibilités de commandite

★ Prix du Passeport des partenaires commerciaux

Le programme du passeport des partenaires commerciaux de l'ABSC/CHLA est conçu pour favoriser l'engagement des participants en les encourageant à visiter les kiosques des exposants et à découvrir les plus récents produits, services et innovations de votre entreprise. L'ABSC/CHLA

collabore étroitement avec les lieux d'accueil du congrès afin de créer un espace d'exposition accueillant et interactif qui favorise les échanges enrichissants et le développement de relations avec la clientèle actuelle et potentielle.

Les participants et participantes qui recueillent des estampilles auprès des kiosques participants complètent leur passeport et sont automatiquement inscrits à un tirage de prix. Cette activité ludique constitue un incitatif efficace qui augmente l'achalandage aux kiosques et la visibilité des exposants tout au long du congrès.

Le programme du passeport est inclus dans l'inscription des participants, et les exposants sont invités à offrir des prix supplémentaires pour le tirage.

★ Soyez créatifs

L'ABSC/CHLA encourage également les idées créatives des commanditaires. Si vous souhaitez collaborer avec l'ABSC/CHLA pour créer un forfait de commandite personnalisé, veuillez envoyer un courriel à Jennifer McKinnell, notre agente des relations avec les partenaires, à l'adresse pro@chla-absc.ca

Expédition, manutention et livraison du matériel

Les détails relatifs à l'expédition seront communiqués au début de la nouvelle année.

Hébergement

Les options d'hébergement et les tarifs préférentiels seront disponibles par l'entremise d'un lien sur le site Web du congrès de l'ABSC/CHLA, à l'approche de l'événement.



Photo credit : Stéphane Poulin – Tourisme Montréal

Informations sur le hall d'exposition

Installation des exposant.e.s: mardi 1^{er} juin 14h – 18h

Ouverture des kiosques: du mercredi 2 juin 8h30 au vendredi 4 juin 11h

Fermeture des kiosques: vendredi 4 juin 11h

Les commanditaires platine, or et argent bénéficient d'un kiosque dans le hall d'exposition. L'inscription des exposant.e.s donne accès à l'ensemble des activités de l'événement. Il est possible d'inscrire d'autres personnes au coût de 775\$ CAD par personne.

Nous encourageons les exposant.e.s à distribuer du matériel promotionnel. Un moment sera prévu vers la fin de la période d'exposition pour un tirage.

Les activités organisées à proximité du hall d'exposition comprennent :

- Réception d'ouverture,
- Cinq (5) pauses rafraîchissements,
- Deux (2) dîners,
- Les activités de l'aire d'exposition se tiennent en parallèle des séances de présentation des exposants prévues à l'horaire du congrès



Terms and conditions (en anglais seulement)

1. These Terms & Conditions must be accepted at the time of registration as a conference Sponsor as they represent the contract between CHLA/ABSC and the Sponsor/Exhibitor.
2. Full payment must be provided at the time of registration as a conference Sponsor.
3. This contract may be cancelled by either party provided written notice is received by the other **by April 1, 2027**. In case of exhibitor cancellation, an administrative fee of \$350.00 will be withheld. If the exhibitor cancels after this date, it will be liable for 100% of the total contracted sponsorship costs. By cancelling this contract, the exhibitor forfeits all rights or claims to the allocated space, and the CHLA/ABSC is free to contract it to others and to collect the cancellation charge as damages.
4. The Sponsor/Exhibitor agrees to abide by all regulations and rules adopted by the CHLA/ABSC and agrees that the CHLA/ABSC shall have the right to amend and add to or delete from any and all rules or regulations at any time, in the sole discretion of the CHLA/ABSC.
5. Exhibit space and ad space contracted by the Sponsor/Exhibitor may not be sublet or assigned to any third party without the prior written permission of the CHLA/ABSC or its appointed agents. Such permission may be withheld for any reason whatsoever in the sole discretion of the CHLA/ABSC.
6. The Exhibitor will be solely liable for and will indemnify and hold harmless the CHLA/ABSC, Redstone Agency, and Hotel Le Concorde from any indirect, direct, special or consequential losses or damages whatsoever occurring to or suffered by any person or company, including, without limiting the generality of the foregoing, exhibitor, other exhibitors, the organizing committee, official conference contractors, the owner of the building and their respective agents, employees and members of the public attending the conference, either on the said space or elsewhere if said loss or damages arose from or were in any way connected with Exhibitor's occupancy of said space or exhibitor's participation in the conference.
7. The Exhibitor is solely responsible for the placement and cost of insurance related to its participation in the conference.
8. It is understood that the CHLA/ABSC or its appointed agents have sole discretion in the assignment of exhibit spaces. The CHLA/ABSC reserves the right to alter or change the exhibitor's assigned location at any time if deemed by the CHLA/ABSC at its sole discretion to be in the best interests of the conference.

9. The CHLA/ABSC or its appointed agent reserves the right at any time to reject, prohibit, alter or remove exhibits or any part thereof, including printed materials, products, signs, lights or sound, and to expel exhibitors or their personnel if, in the CHLA/ABSC's sole opinion, their conduct or presentation is objectionable to other conference participants.
10. The Exhibitor agrees to confine its presentation within the assigned space only, and within the maximum height set by the conference rules and regulations and to maintain staff in the assigned display space during conference hours.
11. All electrical wiring and outlets used by the exhibitor in excess of the standard 1 – 15A electrical outlet has to be approved by the Venue. All operating electrical equipment used in the exhibit must have C.S.A. or equivalent power authority approval.
12. All goods shipped to the conference must be clearly marked with the name of the Exhibitor. Goods must not be shipped to the conference venue with shipping charges to be paid on arrival as these will not be accepted by the CHLA/ABSC. The CHLA/ABSC assumes no responsibility for loss or damage to goods belonging to the exhibitor before, during the period of the conference, or after its closing.
13. The exhibitor agrees that no display may be dismantled, nor may any goods be removed during the entire duration of the conference. The exhibitor also agrees to remove its exhibit, and all associated items, from the conference premises by the final move-out time limit. In the event of failure to do so, the remaining items will be disposed of as a result of the exhibitor's failure to move out prior to the time limit.
14. The Exhibitor agrees to comply with all union contracts and labour relations agreements in force, agreements between the CHLA/ABSC, official contractors serving companies and the building in which the Conference will take place in accordance with the labour laws of the jurisdiction in which the building is located. The Exhibitor will not do anything directly or indirectly connected with his display which may be a violation of any law, bylaw, ordinance or regulation of any governmental body, or which may be in violation of the regulations of the Canadian Fire Underwriters Association or any other similar body.
15. The CHLA/ABSC reserves the right, in its sole discretion, to change the date or dates upon which the conference is to be held and shall not be liable to any party in damages or otherwise by reason of any such change. In addition, the CHLA/ABSC shall not be liable to any party in damages or otherwise for failure to carry out the terms of this agreement in whole or in part where such failure is caused directly or indirectly by or in consequence of fire, storm, flood, war, rebellion, insurrections, riot, civil commotion, strike, or by any cause whatsoever beyond the reasonable control of the CHLA/ABSC whether similar to or dissimilar from the causes enumerated herein.

16. The CHLA/ABSC reserves the right to cancel this contract and to withhold possession of exhibit space if the Exhibitor fails to perform any material condition of this contract or refuses to abide by the conference rules and regulations, in which case the Exhibitor shall forfeit as damages any amount already paid for the right to participate in the conference, as well as the right to any further occupancy of such space.